
	<b>ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE HABITABLE 2026</b> <b>La Nuit la Plus Courte</b> <b>Samedi 06 juin 2026</b> <b>Grade 5C</b>	
---	---	---

Marée à La Rochelle - la Pallice : **BM 15h24 (2.39m) - PM 21h35 (5.18m) coeff 52 54**

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est <https://cnlr.fr>
- 3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF de la course : **77**
- 3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe WhatsApp CNLR- régates <https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



### 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Date des courses : le **06 juin 2026**
- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **18h55**.

### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche, Pertuis Breton**

### 9. LES PARCOURS

- 9.2 Le parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini : 33.2 mn environ

<b>Marque</b>	<b>A laisser à</b>	<b>Marque à contourner</b>	<b>Réduction possible, auto-pointage requis</b>
<b>Départ Ouest Minimés</b>			
<b>Roche du Sud</b>	<b>Babord</b>		
<b>Bouée Ouest filières des Basques</b>	<b>Babord</b>		
<b>Bouée Sud filières des Basques</b>	<b>Babord</b>		
<b>Bouée Est filières des Basques</b>	<b>Babord</b>		
<b>Bouée Ouest Minimés</b>	<b>Babord</b>		
<b>Marie Anne</b>	<b>Tribord</b>		
<b>Passe montante</b>			
<b>Bouée Sud filières du Pertuis Breton</b>	<b>Babord</b>		
<b>Passe descendante</b>			
<b>Arrivée Ouest Minimés</b>	<b>Tribord</b>		

### 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, notamment le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

## 12. LE DEPART

- 12.1 Le départ se fera entre une bouée CNLR à laisser à tribord (Bateau comité à proximité en viseur) et la bouée des Minimes à laisser à babord
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera **matérialisée par l'alignement du Phare du bout du Monde et la bouée des Minimes à laisser à 3 longueurs de bateau à tribord**
- 14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heure GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre au bateau comité par le groupe WhatsApp CNLR ou SMS au 06 68 12 94 82 dans les dix minutes suivant son arrivée.

## 19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a **Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.**
- 19.1b **[DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.**
- 19.1c **[Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.**
- 19.2 **[DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.**
- 19.3 **Port de la brassière de sécurité obligatoire.**
- 19.4 Utilisation du Bout dehors :Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau comité sera ***Epsilon Gib Sea 90 coque bleue.***

## 28. PRIX

La proclamation des résultats se fera dimanche vers 11h30 au club accompagnée d'un apéritif déjeunatoire.

## ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : ***Philippe Bardin, 06 68 12 94 82***

Président-e du comité technique : ***Rémi Gueniot***